

vaient encore en l'an 245, d'après le récit de Jornandès.

Vous devez à la même plume un chapitre fort intéressant *Sur l'histoire de l'Abbaye et de la ville de Nantua*. L'auteur met en lumière la liaison intime qui existe entre l'histoire de la ville et celle de son abbaye ; puis, examinant les diverses chartes du cartulaire de cette dernière, il fait ressortir la fausseté de la plupart d'entre elles, comme l'avaient déjà signalé Mabillon, Pardessus et quelques autres critiques ; de toutes les chartes éditées par Guichenon, il ne croit devoir, dans sa condamnation, en excepter qu'une seule, celle qui fut donnée par Pepin-le-Bref, le 10 août 758, et qui est à ses yeux de la plus haute importance au point de vue de l'histoire générale, en ce qu'elle constitue le premier document connu de l'histoire de France, indiquant le changement opéré, sous les Carolingiens, dans l'ordre des juridictions patrimoniales.

N'omettons point un épisode, très-remarqué par l'Académie, de la biographie du dernier des fils de Louis-le-Débonnaire, dans ces temps où la France était dévastée par des guerres sans cesse renaissantes : M. Valentin-Smith s'est attaché à montrer le relief que reçoit l'histoire de Nantua, de la translation qui fut faite, dans l'abbaye de cette ville, de la dépouille mortelle de Charles-le-Chauve, mort au pied du Mont-Cenis, en 877, lorsqu'il fuyait de l'Italie, « Cette terre, s'écrie l'orateur, éternellement à l'ordre du jour, toujours remuante et toujours désolée, toujours en proie aux agitations intestines et d'où ne sortirent jamais qu'impuissance et péril. »

Toujours empressés d'honorer la mémoire de tous les hommes qui se sont distingués dans les sciences ou les lettres, vous avez voulu que *l'Éloge historique de M. Bonnet* (12), par M. Barrier, fût prononcé en séance publique ;

(12) Bonnet (Amédée), né à Ambérieux (Ain) le 19 mars 1809, fut élève de l'École de médecine de Lyon, lauréat (grand prix) de l'École pratique